

Questions orales

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, comme mon honorable collègue vient de le dire, les négociations sont en cours et je pense que tout commentaire à ce sujet à ce stade-ci, au moment critique des négociations, serait inapproprié et inopportun.

[Traduction]

ON DEMANDE QUE LE PREMIER MINISTRE INTERVIENNE

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, le gouvernement semble vouloir surveiller les négociations à distance et attendre que la grève soit déclenchée avant d'agir.

Ce serait une excellente occasion pour le premier ministre de prouver aux Canadiens que sa réputation de grand conciliateur est fondée. Je lui recommande instamment de s'en mêler personnellement en vue d'éviter une grève des facteurs. N'attendons pas qu'une grève soit déclenchée avant d'agir.

L'hon. Pierre H. Cadieux (ministre du Travail): Monsieur le Président, je conviens avec mon ami que le premier ministre est excellent négociateur. Cela ne fait aucun doute.

À l'heure actuelle, nous suivons les négociations. Comme le prévoit le Code canadien du travail, le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère du Travail, a désigné un conciliateur et un commissaire. Un rapport a été déposé. Les parties négocient actuellement directement, étape très délicate du processus, mais nous ne devrions pas intervenir maintenant sauf pour encourager les parties à s'entendre.

* * *

LA GARDE DES ENFANTS

ON DEMANDE QUE LE GOUVERNEMENT PRÉSENTE UN PROJET DE LOI AVANT L'AJOURNEMENT POUR L'ÉTÉ

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Ce dernier sait que les parents sont très inquiets qu'on tarde à prendre des mesures concernant les garderies. Les enfants vieillissent tous les jours. Je voudrais demander . . .

Des voix: Oh, oh!

Mme Mitchell: Je ne pense pas que beaucoup de parents trouvent que c'est drôle. On a un besoin urgent de garderies.

Une voix: C'est ce que vous dites qui est drôle.

Une voix: Seuls les conservateurs trouvent cela drôle.

Mme Mitchell: Le gouvernement va-t-il proposer un projet de loi fédéral exposant ses objectifs concernant un programme national de garderie, et le fera-t-il avant que nous ajournions pour l'été?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Privatisation)): Monsieur le Président, le premier ministre, à la conférence des premiers ministres aussi bien qu'au symposium sur la famille parrainé par le Conseil consultatif canadien

de la situation de la femme, a exposé les principes du programme de garderie proposé par le gouvernement, ces principes étant: un prix raisonnable, accessible à tous, souplesse et qualité.

M. Broadbent: Et retard!

Mme McDougall: Ce sont des principes auxquels nous sommes très attachés. Nous avons travaillé d'arrache-pied pour établir ce programme de garderie. Même si la date limite du 30 juin ne nous semblait pas réaliste, c'est celle que nous espérons respecter.

Le gouvernement est toujours résolu à proposer un programme de garderie, et nous allons en instaurer un que tous les députés seront en mesure d'appuyer.

Mme Mitchell: Si tels sont les principes, pourquoi ne pas les réunir dans un projet de loi qui serait proposé à la Chambre. De cette façon, les objectifs fédéraux seraient clairs, ce qui faciliterait les négociations avec les provinces.

LES PÉTITIONS DEMANDANT UN FINANCEMENT À COURT TERME

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Aujourd'hui, des milliers de pétitions ont été présentées au gouvernement et personnellement au premier ministre, demandant que le gouvernement fédéral fournisse un financement immédiat à court terme permettant de renforcer et d'étendre le système de garderies sans but lucratif pendant que le nouvel accord de partage des coûts est en cours de négociation.

Que va répondre le premier ministre à ces pétitionnaires?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Privatisation)): Monsieur le Président, les pétitions qui ont été présentées sont adressées au premier ministre et au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le gouvernement s'est engagé à fond à propos des garderies et s'efforce de réaliser cet objectif.

Ce n'est pas à coup de deniers publics que l'on parviendra à résoudre le problème. Il faut d'abord établir une politique et conclure un accord avec les provinces. Nous devons savoir à quoi servent les sommes que nous versons. C'est ce que veulent les Canadiens.

[Français]

ON DEMANDE UNE RÉPONSE AVANT LE 30 JUIN

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Aujourd'hui, dans plusieurs quotidiens, on raconte que le gouvernement ne donnera pas sa réponse sur les services de garde avant l'automne prochain. Nous écoutons les réponses du ministre de la Condition féminine et comme le premier ministre s'est commis lui-même en disant que ce dossier est une des priorités, je voudrais savoir du premier ministre si oui ou non nous allons avoir une réponse avant le 30 juin. C'est très important et c'est très simple aussi à répondre. Oui ou non, allons-nous avoir une réponse sur ce dossier avant le 30 juin?